

Chronique des fouilles archéologiques

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **41 (1999)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique des fouilles archéologiques 1999

Jacques MOREL
Pierre BLANC
Christian CHEVALLEY
Jean-Paul DAL BIANCO

Georg MATTER
Martial MEYSTRE
Ariane PANTET

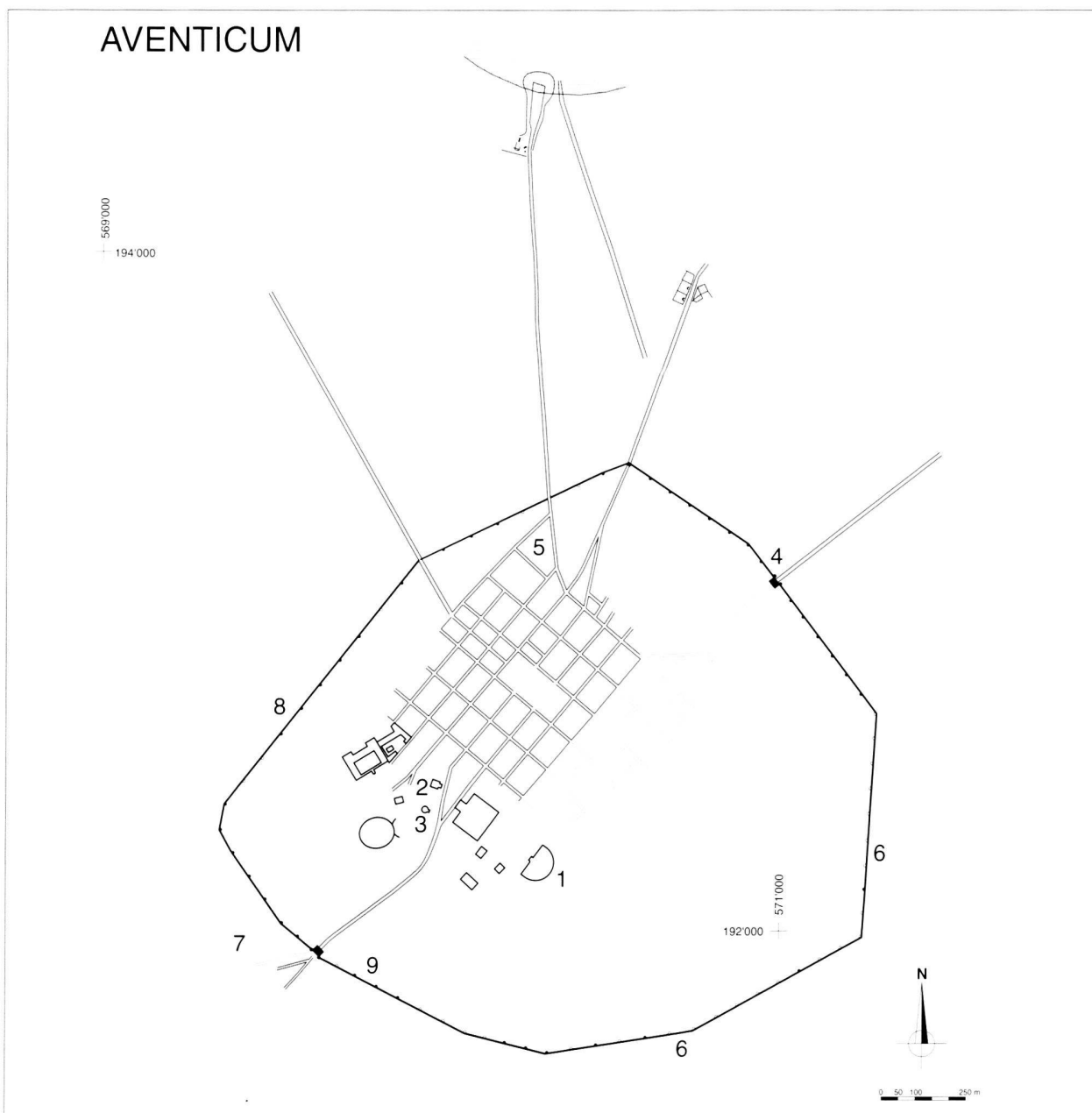


Fig. 1. Plan schématique d'Aventicum. Situation des fouilles de 1999. 1: En Selley, théâtre romain. 2: Avenue Jomini 16 – Grange-des-Dimes. 3: Avenue Jomini 14 – temple rond. 4: Porte de l'Est. 5: Quartiers nord-est – Usine Prochimie. 6: Donatyre village – En Perey-Jaquemoud. 7: Route de Lausanne 1. 8: Route de Villars. 9: Route d'Oleyres 2.

1. AVENCHES / *En Selley, théâtre romain*

Théâtre, voirie, habitat, fortification.

CN 1185, 570 300/192 200.

3 mars 1999 - 2 juin 1999.

Ensembles MRA: AV 99/10757-10809, 10817-10919.

Sondages préliminaires, 2^e étape (réaménagement du théâtre et ses abords). Surface explorée env. 320 m².

Investigations, documentation: G. Matter, M. Meystre, A. Pantet, J.-P. Dal Bianco.

Références bibliographiques: Fouilles (et réflexions) du Pro Aventico, *BPA* 3-14, 1890-1944; E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Lausanne, 1919, p. 72-80; G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Berne, 1964, p. 60-66; H. Bögli, *Aventicum, La ville romaine et le Musée* (Guides archéologiques de la Suisse 19) 1996³, p. 30-33; J.-P. Dal Bianco et al., *Le théâtre d'Aventicum sur le devant de la scène*, Aventicum, Nouvelles informations de l'Association Pro Aventico 1998/3; *BPA* 40, 1998, p. 211-212.

Ces sondages constituent la deuxième étape des interventions préliminaires débutées en 1998 visant à établir un diagnostic archéologique du sous-sol à proximité immédiate du théâtre (fig. 1,1). Les investigations (24 sondages exploratoires de dimensions variables) de cette année se sont concentrées sur trois secteurs: à la périphérie sud-ouest du monument, à l'intérieur de l'*aditus* ouest et dans l'*orchestra*.

Parallèlement à ces recherches, il a été jugé opportun de procéder à un nouveau relevé topographique des ruines du

théâtre antique. Les quelque 500 points ainsi relevés et numérisés permettent de présenter aujourd'hui un plan précis et fidèle des vestiges apparents de l'édifice.

Les résultats des dernières recherches ainsi que celles de la première étape sont présentées en détail dans ce même bulletin (voir *supra* p. 147).

G. Matter – J.-P. Dal Bianco

FPA

2. AVENCHES / *Avenue Jomini 16 – Grange-des-Dîmes*

Temple, enclos cultuel.

CN 1185, 569 950/192 380.

Juin-juillet 1999.

Ensembles MRA: AV 99/10938-10969.

Sondages préliminaires. Surface explorée env. 100 m².

Investigations, documentation: M. Meystre, A. Pantet.

Références bibliographiques: *BPA* 34, 1992, p. 31-47; 35, 1993, p. 21-22.

Dans la perspective de mise en valeur des thermes voisins de l'*insula* 19, le projet d'aménagement d'un parking dans la zone du péribole du temple de la Grange-des-Dîmes a motivé une intervention préliminaire dans le jardin de la parcelle concernée (fig. 1,2).

Les quatre sondages exploratoires réalisés (fig. 2) ont révélé un sous-sol archéologique formé d'une succession de niveaux et de structures «légères» ayant livré un mobilier allant de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. au III^e s. ap. J.-C. Ces vestiges, à la fois disparates et complexes, sont apparus à une profondeur moyenne de 1,25 m, sous d'importants remblais récents et modernes. La stratigraphie obtenue se résume de la manière suivante:

- La première fréquentation du site est ici matérialisée par un niveau de circulation constitué de galets et graviers qui coiffe les limons argileux naturels et comporte localement des zones sablonneuses organiques renfermant quelques ossements animaux brûlés. L'absence de tout autre matériel ainsi qu'un champ d'observation fort restreint empêchent de préciser la nature et la chronologie de cette occupation.

- Ce premier niveau est scellé par un remblai argileux à l'intérieur duquel ont été observés l'empreinte de plusieurs pieux dont la fonction reste pour l'instant indéterminée. C'est au sommet de ce remblai qu'a été mis en évidence le tronçon d'un fossé de 1,50 m de large et à fond plus ou moins plat (fig. 2,1). En dépit du caractère ponctuel de l'observation, son aspect, son orientation ainsi que son insertion stratigraphique permettent toutefois de le rapprocher des fossés d'enclos de tradition celtique repérés en 1992 au nord du temple de la Grange-des-Dîmes (fig. 2,2). Il pourrait ainsi s'agir de la limite occidentale d'une première aire culturelle aménagée dans le courant de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., d'après le rare mobilier céramique en relation avec cette phase.
- Les couches supérieures témoignent des nombreux remaniements qu'a connus le secteur dès la deuxième moitié du I^{er} s. de notre ère. A cette période se rattache un niveau d'occupation recoupé par plusieurs fosses, dont le comblement semble survenir à partir de 150, ainsi que par l'installation d'une aire de gâchage de mortier de chaux. Celle-ci peut être mise en relation avec la phase de

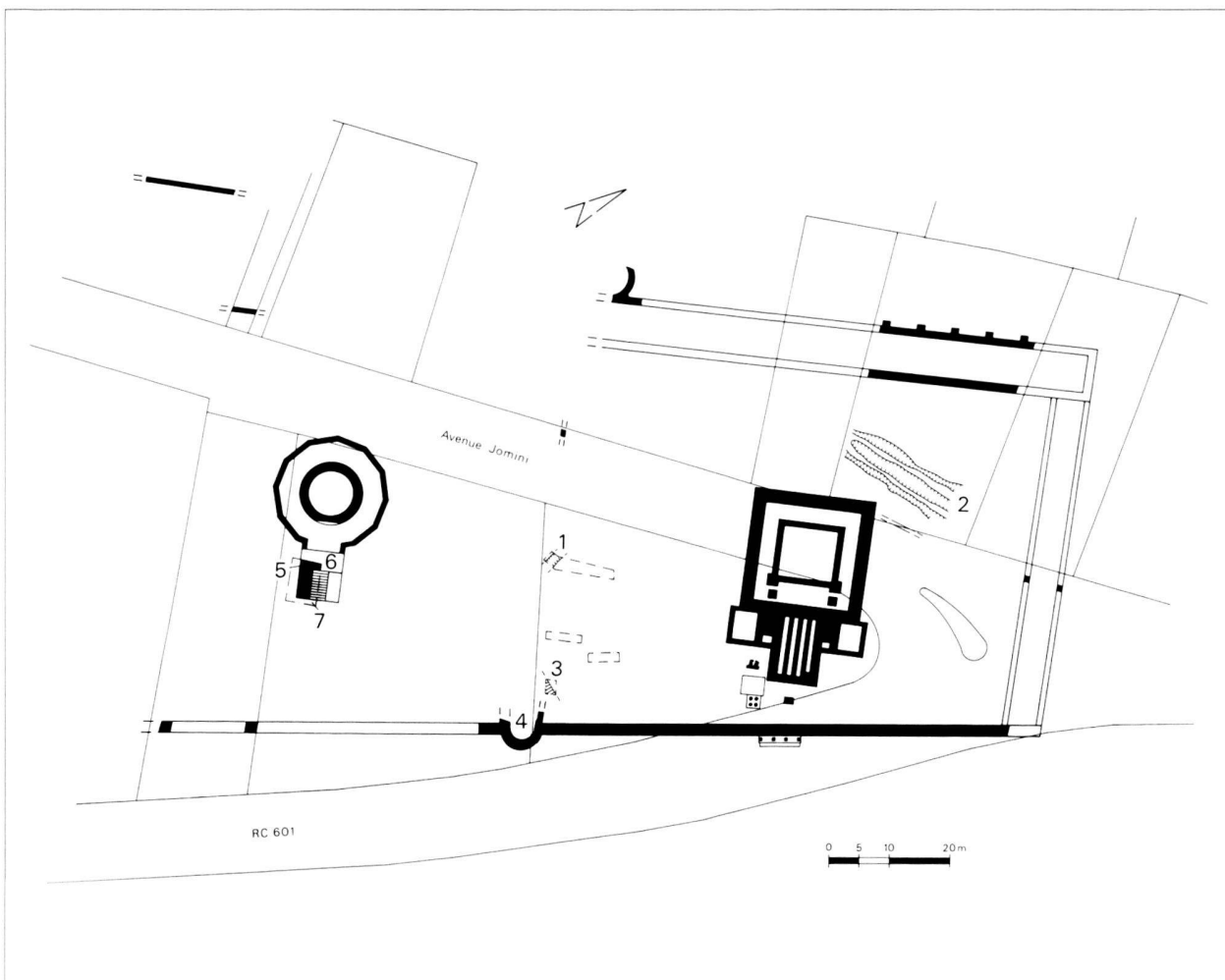


Fig. 2. Extrait du plan archéologique d'Aventicum. Zone-sanctuaire de la Grange-des-Dimes – temple rond. Les chiffres renvoient au texte.

monumentalisation du temple de la Grange-des-Dimes ou l'une de ses réfections.

- On notera en outre, en limite est du sondage le plus proche du temple, la présence d'un horizon de déchets de taille de calcaire blanc mêlé de scories de bronze et de fragments d'enduit rouge sur béton de tuileau. Parmi ces éclats de calcaire, figurent apparemment plusieurs éléments (de placage?) d'un premier décor architectural associés à un mobilier datant de la fin du II^e s. - milieu du III^e s. ap. J.-C. Ces vestiges semblent témoigner des transformations apportées au complexe religieux, à moins qu'ils ne correspondent au démantèlement du temple.
- En ce qui concerne la réoccupation post-romaine à caractère funéraire et religieux mise en évidence lors des fouilles du péribole nord en 1992, les récents sondages n'ont révélé aucune structure s'y rapportant.

L'ouverture du sondage méridional avait pour but de détecter l'éventuelle extension du mur de séparation présumé des périboles du temple rond et de la Grange-des-Dimes. Déjà fort compromise par les résultats obtenus dans les sondages sis plus au nord, cette hypothèse n'a pu être confirmée ici. Si nous avons effectivement constaté la

présence d'un fossé de récupération d'une importante maçonnerie, l'orientation NO-SE que semble adopter cette dernière (fig. 2,3) détonne parmi les agencements voisins reconnus, l'abside en saillie de l'enceinte sacrée sud notamment (fig. 2,4), et sa fonction demeure par conséquent énigmatique. Cette découverte renvoie au plan de 1910 qui mentionne dans ce secteur le coude d'une canalisation mais que les investigations de l'hiver 1992-93 n'avaient pu mettre en évidence. Désormais, seule une fouille élargie sur la parcelle concernée et celle voisine à l'ouest peut permettre de comprendre le dispositif en présence.

Etant donné la nature des vestiges mis au jour, lesquels ne peuvent également être sérieusement appréhendés qu'au travers d'une fouille extensive, il n'a pas été jugé opportun de poursuivre plus avant cette campagne de sondages. La profondeur à laquelle se situent les niveaux archéologiques les met en principe hors atteinte des aménagements prévus dans l'avant-projet. Toutefois, des investigations complémentaires en surface sont à prévoir, dans le talus nord de la parcelle plus particulièrement.

J. Morel
FPA-MHAVD

3. AVENCHES / Avenue Jomini 14 – temple rond

Temple.
CN 1185, 569 970/192 350.
Août-septembre 1999.
Ensembles MRA: AV 99/10970-10984.
Sondage de vérification programmé. Surface explorée env. 40 m².
Investigations, documentation: C. Chevalley, A. Pantet.
Références bibliographiques: *BPA* 34, 1992, p. 31-44; 35, 1993, p. 4-12.

Le temple gallo-romain à *cella* ronde et à péristyle dodécagonal identifié lors des recherches orientées de 1992 laissait présumer un dispositif d'entrée du côté sud-est (fig. 1,3). Profitant d'une interruption d'activité dans deux des serres horticoles occupant la parcelle concernée, une fouille en caisson programmée a permis la découverte d'une portion des substructures de l'escalier ainsi que le fossé de récupération du podium du porche du temple (fig. 2,5-6). Des traces d'une occupation antérieure à l'édifice ont également été mises en évidence sous la forme cette fois-ci d'une fosse renfermant un mobilier de l'époque augustéenne (fig. 2,7).

L'escalier

Conservé en fondation uniquement, l'escalier n'a pu être dégagé que sur sa moitié occidentale (fig. 3). Il est néanmoins possible d'en restituer les dimensions, qui sont de 2,60 m pour la largeur et de 4,80 m pour la longueur, ainsi que sa hauteur approximative, estimée à environ 1,90 m, soit une dizaine de marches de 50 cm de large et hautes d'une ving-

taine de centimètres. Celles-ci étaient bordées du côté ouest par un imposant massif maçonné quadrangulaire de 2,20 m de largeur dont on peut restituer le pendant à l'est de l'escalier (fig. 2,5). Ainsi encadrée, cette rampe axiale constituait l'entrée monumentale du temple qui est, rappelons-le, édifié dans la pente du versant sud-est de la colline aventicienne.

Le podium du porche

L'escalier permettait d'accéder au porche à colonnade disposé en avant du péristyle. Celui-ci a été érigé sur un podium dont la frange sud a pu être mise en évidence. Implantée pourtant profondément dans les limons naturels, 1,20 m plus bas que le soubassement de l'escalier, sa maçonnerie a été entièrement récupérée, probablement lors des fouilles de 1873 (fig. 3). Cette limite de récupération des vestiges doit en outre correspondre à un ancien découpage du parcellaire. Un premier essai de restitution permet cependant de proposer un socle de 7 x 4 m (fig. 2,6). A noter que les investigations de 1992 n'avaient pas révélé de podium pour la *cella* et sa galerie.



Fig. 3. Avenches/Avenue Jomini 14 – temple rond. Les vestiges de l'escalier. Au premier plan, le fossé de récupération du podium du porche (milieu du I^{er} s. ap. J.-C.). Vue du nord.



Fig. 4. Avenches/Avenue Jomini 14 – temple rond. Vue en coupe de la fosse augustéenne sous le soubassement de l'escalier du temple (10 av. - 10 ap. J.-C.).

Le mobilier récolté dans les fossés de construction du podium du porche vient confirmer la datation retenue du milieu du I^{er} s. de notre ère pour ce temple.

Les traces d'une construction antérieure

Cette intervention n'a révélé aucun vestige supplémentaire du premier *fanum* présumé en architecture mixte mis au jour en 1992 au pied de la *cella* et daté de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Son éventuelle extension méridionale a dû être entièrement occultée par l'implantation du porche et de son podium. Seuls quelques éléments architecturaux – enduit, mortier de chaux et nodules d'argile – présents dans les remblais de mise à niveau pour le podium et l'escalier du temple rappellent ici son existence.

La fosse augustéenne

Une grande fosse oblongue est apparue sous les fondations de l'escalier et a pu être dégagée sur plus de 4 m de longueur (fig. 2,7). Son extension sud et est, sous les serres en exploitation ne peut être précisée. Conservée sur une profondeur de 1,10 m, sa partie supérieure a été arasée lors de l'édification de l'escalier qui la scelle partiellement (fig. 4). La fouille des différentes poches sablo-limoneuses constituant son remplissage a livré un mobilier céramique, dont un ensemble de sigillées italiques, daté de 10 av. - 10 ap. J.-C. On notera également la présence, dans son comblement, de nombreux clous et ossements animaux, ainsi que plusieurs nodules d'argile et des galets rubéfiés associés à des dépôts cendreaux, probables vidanges de foyers. Contemporaine des débuts de l'urbanisation d'*Aventicum*, elle vient confirmer la présence déjà avérée au cours

des interventions précédentes dans ce quartier religieux de la colline d'une occupation antérieure à l'édification des monuments gallo-romains. L'état actuel de la recherche ne permet cependant pas d'affirmer qu'il s'agit là d'une structure à caractère liturgique. Etant donné le contexte et les résultats des investigations récentes au temple de *Derrière la Tour*, sa relation avec un ensemble culturel augustéen est toutefois envisageable.

Bilan provisoire

En fournissant de précieuses indications pour l'étude architecturale du monument, cette intervention a atteint son objectif, même si l'on déplore à nouveau l'absence d'indices tant souhaités concernant la divinité vénérée. La fosse de l'époque augustéenne constitue également une découverte majeure pour le site et vient compléter la séquence chronologique pour ce secteur qui démarre à l'Age du Fer avec les deux inhumations en position assise mises au jour en 1992 sous le premier édicule et qui demeurent pour l'instant isolées.

L'emprise de la surface explorée jusqu'à maintenant est cependant relativement restreinte et l'espoir de récolter de nouveaux témoignages sur l'agencement architectural, les aménagements culturels antérieurs et les pratiques rituelles persiste. Il est par ailleurs envisagé, à court ou moyen terme, d'étendre les recherches dans la partie sud du périmètre où se dissimule peut-être entre autres un autel au pied de l'escalier, comme c'est le cas pour le temple voisin de la Grange-des-Dimes (fig. 2).

J. Morel – C. Chevalley
FPA-MHAVD

4. AVENCHES / *Porte de l'Est*

Enceinte, porte monumentale, voirie, habitat.

CN 1185, 570980/193020.

Avril-mai 1999.

Ensembles MRA: AV 99/9896, 10752-10756, 10920-10925.

Surveillance programmée des travaux de réhabilitation des fossés et circulations aux abords de la Porte de l'Est (cf. *infra*, Ph. BRIDEL, La vie des monuments; programme AF n° 42) et décapage de surface. Emprise des travaux env. 1000 m².

Investigations, documentation: Ph. Bridel, M. Meystre, A. Pantet.

Références bibliographiques: *BPA* 33, 1991, p. 136-139, 142-144; 39, 1997, p. 213; 40, 1998, p. 227-228, 236; *ASSPA* 74, 1991, p. 210-213.

La réfection des aires de circulation et le rétablissement du fossé aménagé à l'avant de l'enceinte romaine, aux abords de la Porte de l'Est ont été entrepris à l'occasion d'un vaste programme d'améliorations foncières (fig. 1,4). Le segment de fossé situé entre la tour de La Tornallaz et la partie méridionale de la porte a ainsi été redégagé dans le but d'en proposer aux visiteurs une image s'approchant au mieux de sa configuration originale (fig. 5,1). Au cours de cette opération, près d'une cinquantaine d'éléments de chaperon provenant de la partie sommitale de la muraille ont pu être exhumés et prélevés.

L'aménagement des aires de circulation à l'intérieur et à l'extérieur de la Porte de l'Est s'inscrivait dans un programme de mise en valeur du monument et visait en parti-

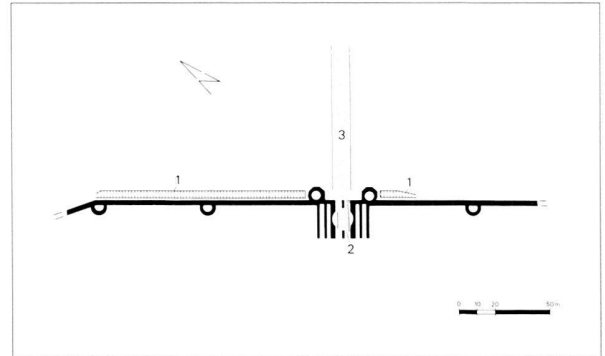


Fig. 5. Avenches/Porte de l'Est. Plan de situation schématique des vestiges. Les chiffres renvoient au texte.



Fig. 6. Avenches/Porte de l'Est. Le tronçon de la voie romaine dans le passage principal de la porte (deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. / début du II^e s. ap. J.-C.). Vue du sud.

culier la restitution au plus près de son niveau de marche antique. Pour ce faire, un léger décapage n'ayant révélé aucune donnée d'intérêt archéologique a tout d'abord été effectué dans les passages piétonniers latéraux de la porte.

La voie romaine à la Porte de l'Est

Les investigations menées dans le passage central ont quant à elles mis au jour, sur un tronçon d'une quinzaine de mètres, les restes de la chaussée romaine formée d'un niveau de galets damés (fig. 5,2). Large de 6 m pour une épaisseur d'une quinzaine de centimètres, cette route était limitée de part et d'autre par une bordure de petits moellons de calcaire hauterivien (fig. 6). Une distance de 1,25 m sépare les bords de la chaussée du parement restauré des murs du passage charretier. Quelques indices, tel un lit de fragments de calcaire damés, supposent que ces espaces latéraux étaient aménagés, voire dallés.

Il est à signaler l'abondante récolte de 27 monnaies (inv. AV 99/10752-1 à 26 et 10754-1) faite dans un périmètre restreint au sommet de la voie. Si la majorité d'entre elles datent des II^e s. et IV^e s. ap. J.-C., ces monnaies couvrent cependant une large fourchette chronologique comprise entre la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et le troisième quart du IV^e s. ap. J.-C. ; un as républicain coupé en quatre atteste de la pérennité de son usage. Une monnaie datée de Vespasien à Hadrien (inv. AV 99/10753-1) provenant d'un horizon charbonneux scellé par la chaussée permet d'envisager l'aménagement de cette dernière entre la seconde moitié du I^{er} s. et le début du II^e s. de notre ère. Il est en fait plus probable que ce niveau de chaussée corresponde à l'axe routier contemporain de l'enceinte érigée à l'époque flavienne. D'autre part, nous rappellerons que les investigations effectuées en hiver 1990-91 devant la Porte de l'Est avaient révélé deux niveaux successifs de la route visiblement installée au sommet des niveaux de chantier liés à l'édification de la porte et du rempart (fig. 5,3).

Une chaussée antérieure à l'enceinte?

La tranchée de 1999 effectuée en travers du passage charretier de la porte (fig. 6) a permis de mettre en évidence un premier niveau de chaussée, légèrement décalé par rapport à la voie qui s'y superpose. Large de 3,50 m et épaisse d'une dizaine de centimètres, cette strate de galets et de graviers se trouve limitée au nord par un petit fossé latéral. Le rare matériel céramique datant récolté permet d'en situer l'aménagement vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C., ce qui sous-entend la préexistence de cette chaussée par rapport à l'enceinte, à moins qu'il ne s'agisse d'une desserte créée au moment de l'édification de la muraille et de la porte. Cette dernière hypothèse se trouve confortée par les résultats des investigations extra muros de 1990-91 qui ne font mention d'aucune route antérieure aux niveaux de chantier associés à la construction de l'enceinte.

Les traces d'un habitat primitif

Toujours dans la même tranchée, il s'est avéré que les couches associées à l'installation de la voirie scellaient les restes d'une occupation antérieure, probablement un habitat. Sous les niveaux de chaussée sont en effet apparus les



Fig. 7. Avenches/Porte de l'Est. Les vestiges du foyer en tegulae apparus sous les niveaux de voirie antiques (première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.).

vestiges d'un foyer circulaire, de 1 m de diamètre et fait de fragments de tegulae (fig. 7). Celui-ci était apparemment accolé à une paroi légère qu'atteste le négatif de sa sablière basse. Mise en remblai au moment de la création de la voirie, la démolition de cette paroi, sans doute à colombage, a livré de nombreux fragments d'argile revêtus d'un simple enduit de mortier de chaux non peint. Les quelques fragments de céramique récoltés indiquent un abandon de cet habitat dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. On signalera par ailleurs qu'une monnaie d'Auguste, datée de 11-12 ap. J.-C. (inv. AV 99/10755-1), a été découverte dans les couches liées à cette occupation.

Bien que ponctuelles, ces observations apportent de précieux compléments à la connaissance du site et permettent de relancer la problématique concernant le développement du système viaire et sa relation avec l'enceinte. Elles confirment également l'utilisation de la voie de la Porte de l'Est jusqu'à la fin du IV^e s. ap. J.-C. Des investigations de plus grande envergure, peut-être à l'occasion d'une reprise de l'étude du monument, pourraient préciser le caractère et l'étendue des occupations antérieures à la voirie dans ce secteur qui, bien qu'excentré, semble avoir connu une colonisation relativement précoce.

M. Meystre – J. Morel
FPA-MHAVD

5. AVENCHES / Quartiers nord-est – Usine Prochimie

Habitat.
 CN 1185, 570 300/193 100.
 Janvier 1999.
 Ensemble MRA: AV 99/10 744.
 Surveillance programmée des travaux de terrassement (pose d'un container) et fouille en tranchée. Emprise des travaux env. 40 m².
 Investigations, documentation: M. Meystre, A. Pantet.
 Références bibliographiques: *ASSPA* 50, 1963, p. 74-77; *BPA* 37, 1995, p. 7-36, 210; 39, 1997, p. 204.

La pose d'un double container-bureau adossé au bâtiment administratif de l'entreprise Prochimie SA a engendré une intervention préalable, ceci afin de compléter les données de 1963 et de 1997 concernant l'une des unités d'habitat des quartiers nord-est d'*Aventicum* (fig. 1,5).

Des compléments d'information ont été obtenus sur le corps principal de ce bâtiment dont le mur sud-est, dégagé sur un tronçon de 8 m, délimite une grande pièce, de 11,20 x 9,20 m, dotée d'un système de chauffage par hypocauste. Celui-ci était alimenté par l'un des deux *praefurnia* situés dans un petit local de chauffe contigu aux deux seules pièces hypocaustées du bâtiment.

Deux des trois tranchées, longues de 2,50 m et larges de 0,50 m, ont atteint l'*area* de l'hypocauste de la grande pièce qui se trouve conservée à une profondeur de 0,80 m par

rapport au niveau de marche actuel. Ce sol en béton de chaux a été mis à mal par des conduites électriques et a été détruit dans sa partie nord lors de l'implantation du bâtiment administratif de l'usine. Un revêtement isolant en béton de tuileau a par ailleurs été constaté sur le parement interne du mur sud-est de la salle, lequel est conservé sur une hauteur de 0,75 m.

Étant donné l'exigüité du champ d'observation, cette intervention a surtout l'avantage d'apporter des précisions sur le calage topographique des fouilles de 1963, favorisant une meilleure intégration de ce bâtiment au plan archéologique des quartiers périphériques nord-est.

M. Meystre – J. Morel
 FPA-MHAVD

6. AVENCHES / Donatyre village – En Pery-Jaquemoud

Enceinte romaine.
 CN 1185, 571 280/192 250 et 571 000/192 000.
 18 mars 1999 et 13 octobre 1999.
 Décapage de surface (réaménagement d'un chemin agricole); intervention de sauvetage (pose de conduites et raccordement aux collecteurs). Surface dégagée env. 20 m².
 Investigations, documentation: A. Pantet.
 Références bibliographiques: *BPA* 40, 1998, p. 226.

Dans le cadre des travaux du syndicat des Améliorations Foncières, la correction et le réaménagement du chemin agricole débouchant sur la route cantonale RC 603 à Donatyre, au lieu-dit « En Pery-Jaquemoud », ont nécessité une surveillance archéologique des travaux. Cette modification de tracé de quelques dizaines de mètres plus à l'est a eu en effet comme incidence le recoupement d'un nouveau segment de la muraille orientale d'*Aventicum* entre les tours 61 et 62 (fig. 1, 6). Une intervention ponctuelle a ainsi permis de dégager et de relever ce tronçon de rempart sur une longueur de 5,50 m. Ses fondations présentent ici une largeur moyenne de 2,45 m (fig. 8). Conservées à relativement faible profondeur (-0,70 m environ), les assises supérieures de la maçonnerie ont été ensuite démantelées pour permettre le passage du nouveau chemin. Le report au plan archéologique du nouveau tronçon a amené à corriger d'une cinquantaine de centimètres plus à l'est le tracé restitué de cette portion d'enceinte.

Un second complément au monument a également été obtenu lors du raccordement de conduites privées aux collecteurs publics au village de Donatyre, parcelle n° 2816, entre les tours 55 et 56. Effectués sans avertissement préalable à la FPA, ces travaux ont fortement endommagé un segment du rempart sud-est dont il ne subsistait que les deux assises inférieures, larges ici de 3 m. Les autres

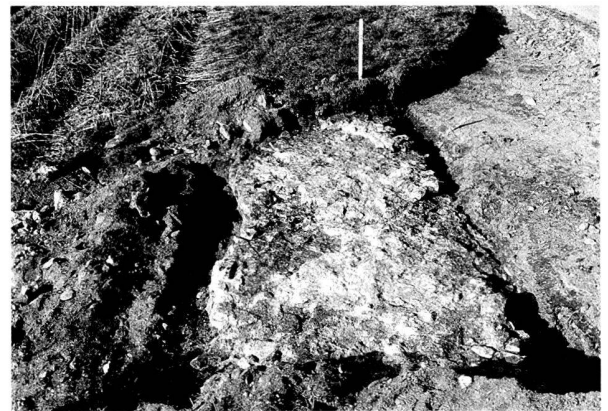


Fig. 8. Avenches/Donatyre – En Pery-Jaquemoud. Les fondations de l'enceinte romaine sur le tracé du nouveau chemin agricole (époque flavienne). Vue du sud.

tranchées ouvertes sur la même parcelle, à l'intérieur de l'enceinte et à une profondeur variant entre 0,60 m et 0,80 m, n'ont apparemment touché aucun vestige archéologique.

A. Pantet – J. Morel
 FPA-MHAVD

7. AVENCHES / Route de Lausanne 1

Voirie, habitat? sépulture animale, aire cultuelle? zone funéraire?
CN 1185, 570 325/192 275.

Juin-août 1999.

Ensembles MRA: AV 99/10926-10936.

Surveillance des travaux de réaménagement du parc et de l'ouverture des tranchées (pose de canalisations et citerne), fouilles en tranchée et en caisson. Emprise des fouilles env. 400 m².

Investigations, documentation: A. Pantet.

Références bibliographiques: *BPA* 31, 1989, p. 109-137.

Situés à moins d'une centaine de mètres de la nécropole de la Porte de l'Ouest, le réaménagement du grand parc d'une villa, ainsi que la pose de nouvelles conduites et d'une citerne ont nécessité un suivi systématique des travaux (fig. 1,7). Cette surveillance a abouti à la documentation de plusieurs vestiges disparates d'époque récente, voire romaine (fig. 9):

- Une maçonnerie d'angle a été mise au jour au voisinage de l'entrée est du parc (fig. 9,1). Respectivement larges de 0,80 m et de 1 m, ces deux murs ne sont conservés qu'au niveau de leur assise inférieure de fondation, constituée de moellons de calcaire hauterivien liés à un mortier de chaux apparemment de facture romaine. On signalera en outre, parmi le matériel post-romain issu de la couche de démolition de cette maçonnerie, la présence de plusieurs fragments d'amphores et de céramique commune, ainsi que les restes de deux blocs de calcaire blanc taillés. D'autre part, et pour autant que la faible surface dégagée permette d'en juger, l'orientation de cette structure

semble se rapprocher de celle des murs mis en évidence dans la zone funéraire antique sise en aval (fig. 9,2).

- Dans la partie centrale du parc, en travers du chemin actuel, a été détecté un niveau de circulation difficilement datable, probablement antique (fig. 9,3). On note en effet la présence, dans son cailloutis supérieur, de rares fragments de céramique de l'époque romaine dont l'un est daté de 150-200 ap. J.-C. Epaisse d'une quarantaine de centimètres, cette strate de galets et graviers inclut à sa base quelques petits blocs morainiques. Une observation en coupe semble indiquer la présence d'un fossé latéral.
- C'est en bordure nord-est de cette aire empierrée ou chemin qu'est apparu le squelette d'un équidé (fig. 9,4). Seuls son crâne, replié sur le corps, et les vertèbres cervicales ont été dégagés aux fins d'identification de l'animal en présence. Bien que dépourvue d'indices chronologiques, cette inhumation renvoie aux exemples de tombes à offrandes de la zone funéraire et religieuse d'*En Chaplix*, plus particulièrement au cheval sacrifié de

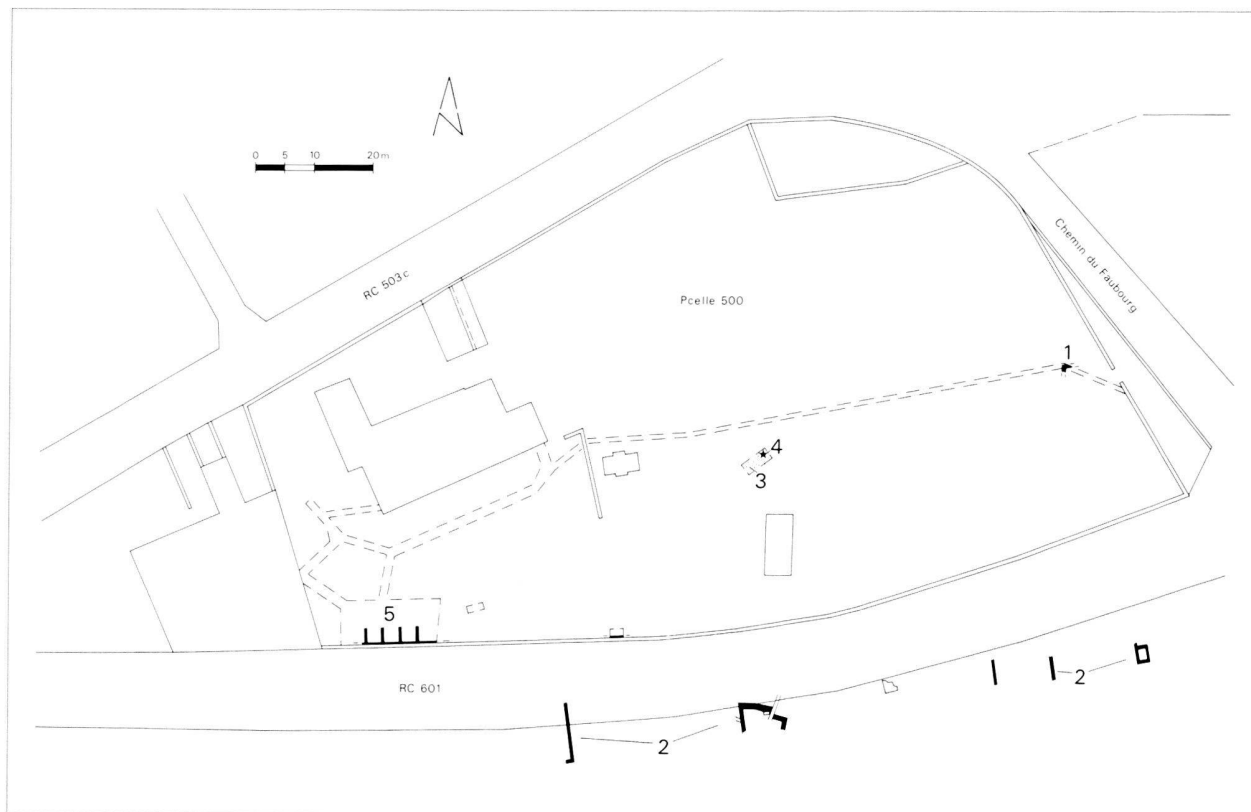


Fig. 9. Avenches/Route de Lausanne 1. Plan de situation schématique des fouilles et des vestiges. Les chiffres renvoient au texte.

l'enclos funéraire sud¹. Ce rapprochement est d'autant plus pertinent que nous nous trouvons ici au voisinage d'une nécropole aux limites nord encore imprécises.

Face à une problématique aussi délicate qui nécessite des investigations beaucoup plus approfondies que ne le permettait le contexte de l'intervention, décision a été prise de protéger et réenfouir la partie du squelette exhumée, dans la perspective de recherches orientées de plus grande envergure sur ce site.

- Enfin, l'ouverture d'un vaste caisson pour la pose d'une citerne en limite sud-ouest de la parcelle a été l'occasion de documenter une série de cinq murets parallèles et per-

pendiculaires à un premier mur d'enclos de la propriété (fig. 9,5). De facture récente, probablement contemporains de la construction de la villa qui remonte au XVIII^e s., ces murs renfermaient dans leur appareil plusieurs éléments architecturaux romains, parmi lesquels deux éléments de coulisse en calcaire. L'implantation de ces locaux riverains a vraisemblablement occulté les éventuelles traces d'occupations antérieures dans tout ce secteur.

J. Morel – A. Pantet
FPA-MHVAVD

8. AVENCHES / *Route de Villars*

Enceinte romaine.
CN 1185, 570325/192275.
23 novembre 1999.
Pose de collecteurs, surveillance des travaux. Emprise des tranchées env. 400 m².
Investigations, documentation : P. Blanc, A. Pantet.
Références bibliographiques : *BPA* 38, 1996, p. 102.

La pose de nouveaux collecteurs le long de la route de Villars, à la hauteur du terrain de football (fig. 1,8), a occasionné une surveillance des travaux de creuse permettant le calage topographique, au nord du mur d'enceinte, de plusieurs structures apparues à moins de 1 m de profondeur par rapport au niveau de la chaussée actuelle. La tranchée, large de 0,80 m et profonde de 1,50 m environ, a en effet recoupé deux anciens fossés de drainage comblés de matériaux romains récupérés ainsi que deux segments de mur d'orientation indéterminée. Aucun niveau archéologique

en relation avec ces étroites maçonneries n'a cependant été observé.

Une surcreuse locale au voisinage de la voie CFF a permis de détecter, à plus de 2 m de profondeur, le fantôme du mur d'enceinte romain matérialisé ici par des pilotis paraissant relativement bien conservés. Pour des raisons de sécurité et vu les conditions d'intervention défavorables, aucun de ces pieux n'a pu être prélevé.

P. Blanc
FPA

9. AVENCHES / *Route d'Oleyres 2*

CN 1185, 569770/191900.
23 juillet 1999.
Ensemble MRA : AV 99/10937.
Surveillance des travaux de transformations d'une villa. Surface fouillée env. 3 m².
Investigations, documentation : A. Pantet.

L'agrandissement de la villa de la parcelle n° 2025, au voisinage de la tour 35 de l'enceinte sud-ouest (fig. 1,9), a nécessité une surveillance archéologique de la creuse pour l'implantation de deux piliers. D'emprise fort restreinte, ces caissons, de 0,80 m de côté, ont été excavés jusqu'à une profondeur de 1,50-1,80 m. Hormis le couvert végétal, la seule couche observée correspond au remblai de construction de la villa moderne. La seule observation archéolo-

gique concerne le matériel issu de ce remblai : celui-ci renferme en effet plusieurs vestiges architecturaux, tels des fragments de *tegulae* et de moellons de calcaire hauterivien, ainsi qu'un lot de céramique relativement important daté des II^e-III^e s. ap. J.-C. On ignore cependant tout de la provenance de ces matériaux mis en remblai.

A. Pantet
FPA

¹ D. Castella (dir.), *Aux portes d'Aventicum*. Dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches. Documents du Musée Romain d'Avenches 4, Avenches, 1998, p. 58-59.

Crédit des illustrations :
Fondation Pro Aventico, sauf fig. 1 : Fondation Pro Aventico – Archéodunum SA, Gollion.